

DIX CONSEILS POUR LE MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

UEM Méthodologie de l'écriture

AVRIL 2011

"Si je devais écrire un livre pour communiquer ce que je pense déjà, avant d'avoir commencé à écrire, je n'aurais jamais le courage de l'entreprendre. Je ne l'écris que parce que je ne sais pas encore exactement quoi penser de cette chose que je voudrais tant penser. (...) Je suis un expérimentateur en ce sens que j'écris pour me changer moi-même et ne plus penser la même chose qu'auparavant".

Michel Foucault, Dits et écrits, 1978

En guise de préambule :

N'ayez pas peur d'écrire! Notre premier conseil aux étudiants en architecture serait presque de ne pas prêter attention à leurs expériences dans le secondaire, à leur inexpérience dans l'enseignement supérieur, à la peur de l'erreur ou de la page blanche. Pour les surmonter, une seule façon de faire: écrire et réécrire, raturer et illustrer, décrire et poser des questions, en somme se jeter à l'eau, les instruments informatiques modernes ne font que faciliter cette tâche. Tout au moins, s'ils ne la perturbent pas, ils ne la remplacent pas.

L'architecture n'est pas étrangère à l'écriture. On peut même oser la formulation suivante : l'architecture est écriture. Elle écrit l'espace qu'elle transforme, réorganise, compose ou crée. Elle ordonne les structures, répartit les charges et calcule les dimensionnements. Elle décrit, enserre, détermine les usages, les appropriations, les recompositions des tissus urbains, des polarités, des significations et des cultures. Elle norme et modélise les représentations dessinées ou celles réalisées grâce à l'outil numérique.

L'écriture permet non seulement d'ordonner les idées mais elle les force à apparaître et à s'imposer, elle donne sens à la description d'une image et interprète un dessin selon des échelles et des axes différents. Ainsi, la force de conviction de celui qui écrit devient plus forte envers ses interlocuteurs par un acte de communication allant de l'un vers l'autre. Elle lui permet aussi, par une introspection intellectuelle, d'organiser et de comprendre ses prises de position aux contours bien souvent trop imprécis.

Si écrire est toujours (souvent ?) douloureux, le bénéfice est pour ces deux raisons des plus satisfaisants. Même s'il nous force à intégrer des règles qui ne semblent pas être les nôtres, celles de l'écriture précisément, l'exercice nous pousse à nous dévoiler et à nous affirmer.

L'écriture, le choix d'un titre, un exposé propre sont nécessaires de nos jours dans tout concours, et si un jour ou l'autre vous avez des concours à passer, autant en acquérir les outils de suite! Ce n'est pas la seule raison de se lancer dans l'écriture. La vraie raison est que par l'écriture, qui est un élan vers les autres, on peut découvrir ce que l'on pense vraiment soi-même. C'est ainsi que nous comprenons la phrase si modeste du philosophe cité plus haut.



1 - Le mémoire exige l'acquisition d'une méthode de travail

La réalisation d'un mémoire en architecture constitue une étape essentielle dans le parcours de formation intellectuelle de l'étudiant. C'est un moment privilégié où il prend la parole pour affirmer une pensée personnelle et lui donner une forme palpable. Le mémoire n'est donc ni une " super-dissertation " ni un ensemble de lieux communs ou de propos approximatifs, ni une question de cours retranscrite. Il est à la fois

- l'occasion de trouver une première **cohérence** à sa pensée architecturale, à ses positions morales ou éthiques, à ses choix dans le métier,
- mais aussi une occasion pour s'initier réellement, et souvent pour la première fois, à la **recherche** et ce de manière individuelle et approfondie,
- dans une école d'architecture, le mémoire doit tenir compte impérativement de la spécificité de l'approche architecturale, ce n'est ni un mémoire en sciences sociales, ni en histoire, ni en philosophie. Même s'il peut conjuguer ces points de vue, et le plus souvent il le doit, son travail vise à apporter la preuve qu'il est un travail personnel sur la pensée de l'architecture.

Ceci dit, si l'objet est différent, les méthodes de rédaction, d'argumentation, de construction de l'objet d'étude, de collecte de données, d'écriture sont très clairement similaires.

Un tel travail ne s'improvise donc pas. Le mémoire **s'organise** sérieusement, comme un projet, il est toujours tendu vers l'avenir et impose d'adopter une **stratégie**, c'est-à-dire une gestion des temps et des espaces par un choix de priorités. Il suppose l'acquisition **d'outils** techniques, de passer par des **méthodes** éprouvées que l'on peut cependant subvertir ou révolutionner (pourquoi pas ?). En ce sens le mémoire permet aussi

- de développer des éléments présents dans un cours ou dans une étude de projet, un style, une méthode de réflexion qui vous ont interpellés lors de vos études.
- de développer une capacité de critique et de distanciation par rapport à l'objet et aux théories,

- de produire des scénarios alternatifs et non pas une seule proposition. Il nous oblige à évaluer chaque scénario par ses aspects positifs mais aussi par ses points de faiblesse.

Vous pouvez vous laisser guider par vos pôles d'intérêt personnel, vos connaissances antérieures, des opportunités pratiques (accès possible à tel "terrain", telle institution, tel phénomène, attirance suscitée par un bâtiment, une œuvre, une ville, etc.). Dans tous les cas, il faut que ce sujet vous intéresse vraiment. Qu'il excite votre curiosité, votre envie d'en savoir plus, qu'il ait un sens pour vous. Plus vous êtes intéressé(e) par votre sujet, plus vous serez susceptible d'intéresser votre tuteur, vos lecteurs et donc votre jury. Il faut que vous souhaitiez enrichir la compréhension du thème ou du sujet par votre travail qui sera de cette manière originale et singulière : c'est votre travail et non la duplication de positions d'autres, même si ces dernières doivent être utilisées. Vous allez écrire en faisant preuve d'originalité. Autant de raisons d'éviter le plagiat. Une remarque ici : le mémoire n'est pas une question de cours où vous vous contentez de répéter des exposés entendus dans vos cours ou à l'extérieur, l'apport personnel, ce que vous ajoutez à la connaissance générale, est primordial.

N'oubliez surtout pas que l'objectif du mémoire n'est pas seulement de prouver que vous avez une bonne connaissance de votre sujet. Mais il est surtout de faire la preuve que vous *maîtrisez* les outils théoriques, les méthodes et les outils techniques qui vous permettront d'exposer vos choix architecturaux et votre pensée originale en complément au dessin ou en alternance avec celui-ci. La notion clé est celle de **rendre votre pensée communicable, compréhensible, intelligible** par votre lecteur.

2. Choisissez un objet d'étude en relation avec un des 4 domaines d'études en Master

Comment choisir son sujet de mémoire ? Il y a deux réponses, une générale (qui vous accorde beaucoup de liberté), et l'autre qui vous met sur des rails plus guidés. La première réponse consiste à dire que tout ce qui touche à l'architecture relève du mémoire en architecture. Cela peut donc être une spatialité (bâtiment, habitat, équipement, tissu urbain) étudié dans sa pérennité ou dans la dynamisme de son changement, une démarche de construction et de structuration des bâtiments (structure interne, architecture durable, enveloppe, etc.), des principes ordonnant l'espace social (tissu vernaculaire, espace public, communautaire et privé, réseaux, flux et territoires), des questions de signification (représentation numérique, représentation dessinée, communication du projet), la symbolique des espaces en fonction des temps (histoire, patrimoine, réparation, futurologie, etc.), une approche biographique de grands architectes et de leurs œuvres, la constitution d'un métier ou d'une profession liés à l'architecture et à l'urbanisme (publications, féminisation, enseignement, etc.), la représentation de l'architecture dans les arts (cinéma, photo, bandes dessinées), les variations architecturales à travers des cultures différentes, les transformations dans l'histoire de la perception esthétique des œuvres architecturales. Toutes ces thématiques architecturales constituent des sujets valables et légitimes pour autant qu'elles ne soient pas trop réductrices à une seule dimension et qu'elles conjuguent trois principes : de réalité, de de définition des usages et de recherche esthétique.

Il n'est pas interdit non plus de retenir un sujet d'actualité ou typiquement journalistique (les tours les plus hautes, le "malaise des banlieues ", l'architecture durable, le bâti haussmannien, par exemple). Toutefois, n'oubliez jamais qu'il convient toujours de traiter ces thèmes de manière personnelle, fouillée et objective, en définissant un " terrain ", une problématique et une méthode, c'est-à-dire un objet d'étude. De même, si un sujet a déjà été traité par un de vos prédécesseurs, dans une thèse, un autre mémoire ou ailleurs, rien n'interdit de le remettre sur le chantier, à condition que vous apportiez une **plus-value** personnelle sur le sujet grâce à un nouveau terrain, une nouvelle manière de traiter de la question ou encore une nouvelle problématique.

La deuxième réponse est de dire qu'il vous faudra probablement préciser votre thème et le choisir dans <u>le cadre des 4 domaines d'études</u> que l'école a mis en avant et autour desquelles elle a organisé ses compétences :

- Le domaine de la grande échelle des établissements humains Villes et territoires
- Celui de la matérialité de l'édifice Formes/Usage/Techniques
- Le patrimoine Reconversion / Transformation
- Processus de conception Méthodes et supports théoriques

« Les domaines d'étude permettent d'orienter et d'approfondir les questions posées dans le cadre de l'enseignement du projet architectural et urbain. Ils visent à organiser et à structurer les apports de connaissance comme le développement d'outils et de méthodes (d'exploration, d'analyse et d'application) dans des mises en œuvre projectuelles et expérimentales... Les domaines sont articulés avec les laboratoires de recherche de l'école et les doctorats en préparation ».

Extrait du programme de l'ENSAPVS, 2009-2013



Dans chacun de ces domaines vous trouverez des enseignants de l'école que vous pourrez choisir comme directeurs d'études. Il vous est donc fortement conseillé de commencer par vous référer à ces domaines. Vous allez entreprendre une sorte de « voyage » lors de la rédaction de votre mémoire, autant savoir très vite où vous allez vous poser. Mais il ne vous est pas interdit d'essayer très vite de croiser deux de ces domaines d'études pour affiner votre thématique. Vous pouvez aussi vous renseigner sur les travaux des deux laboratoires de l'école, le Lavue-CRH (centre de recherche sur l'habitat, http://www.crh.archi.fr/) et l'EVCAU (Espace virtuel de conception architecturale et urbaine, http://www.evcau.archi.fr/) et choisir votre tuteur dans le cadre des enseignants qui y participent.

L'essentiel est cependant de passer du thème à l'**objet d'étude** et de le construire car c'est un vrai travail de la pensée. L'objet d'étude est le produit de l'application de votre question de départ à un thème donné de façon raisonnée et systématique. La construction de l'objet d'étude se fait en traçant les limites dans lesquelles vous voulez interroger votre sujet, limites spatiales mais aussi limites temporelles, et en précisant les interactions de ce thème avec d'autres. Comment, à partir d'un thème, construire son objet d'étude ? C'est ce que nous verrons dans les étapes suivantes.

Par exemple, il ne s'agira pas d'étudier un espace donné de façon contemplative mais la façon dont cet espace est transformé, projeté, conçu, réalisé, utilisé, signifié et signifiant. Il ne s'agit pas de traiter d'un tissu urbain figé, mais comment il fait sens, il est vécu, géré, inscrit dans des échelles et traversé par des réseaux. De même, il ne s'agit pas d'étudier la position ou la vie d'un architecte, mais la conjonction entre son travail, son œuvre, son engagement public, son enseignement, les débats et les critiques qu'il a suscité. L'objet d'étude est donc constitué par les questions et les hypothèses appliquées à un champ.

3. Préparez un planning tenant compte des délais que vous vous octroyez

Organisez-vous ! Planifiez votre effort sur le semestre notamment en établissant un planning prévisionnel dès la rentrée. Un mémoire de Master doit se faire en un semestre mais il se prépare dès l'entrée dans un séminaire. Vos choix doivent s'orienter vers ce qui est faisable, réalisable dans <u>un laps de temps déterminé</u>. Il faut savoir se limiter quitte à se dire que vous produirez d'autres textes ultérieurement, par exemple en thèse de doctorat d'architecture, si vous pensez que vous avez encore beaucoup à dire. Il y a cependant trois étapes incontournables pour considérer que l'on a bien démarré : l'énonciation de la question, le choix du directeur d'études, l'établissement de la problématique.

« Le problème n'est pas l'obstacle, c'est le franchissement de l'obstacle ; une pro-jection » Deleuze et Guattari, Mille Plateaux

La question de départ

La première étape consiste à poser une question, non pas énoncer un constat. Il faut vous contraindre à vous poser une question, ce n'est pas très facile de mettre un **point d'interrogation** dans une phrase qui fasse sens, mais tout démarre de là. A partir de cette question, vous trouverez plus facilement votre directeur d'études et vous construirez votre problématique. Il est plus facile, souvent, de construire une question pertinente en utilisant le « comment » plutôt que le « pourquoi ».

Le directeur d'études

Trouver un sujet implique ensuite de trouver un directeur de mémoire qui vous " suivra " tout au long de votre travail. N'attendez pas avant de solliciter un enseignant ou un chercheur de l'école : prenez contact dès la rentrée (ou encore mieux avant) de manière à pouvoir démarrer dans les meilleures conditions. Une liste des enseignants habilités à diriger les mémoires est à votre disposition au service pédagogique.

Votre directeur pourra en effet vous éviter les premiers pièges, vous épargner les fausses pistes. Assurez-vous surtout qu'il pourra vous consacrer au moins **quatre** rendez-vous d'une demi-heure dans le semestre.

Tout au long de ce parcours d'un semestre, vous aurez à travailler avec votre directeur de mémoire. Il vous revient de le solliciter régulièrement pour fixer les orientations et la méthode de la recherche, pour déterminer le calendrier de votre travail, pour faire le point avec lui de l'avancée de votre travail. Lorsque vous aurez défini un sujet et le terrain qui vous permettra de l'aborder empiriquement, la première chose que vous aurez à discuter ensemble est la bibliographie que vous aurez constituée sur le thème. A chaque fois que vous rencontrez votre directeur de mémoire, il est fortement conseillé de lui remettre quelque chose d'écrit (un texte de questionnement, un plan provisoire, un début de grille d'entretien...) : cela vous oblige d'abord à préciser et formaliser vos projets, cela fournit ensuite un support de discussion fructueux.

La problématique

Le sujet délimité et le directeur trouvé, il convient ensuite de fixer une problématique c'est-à dire une **question** (souvent une question principale et des sous-questions), des **hypothèses** et un **cadre d'interprétation**. Bien souvent, à l'énoncé d'un sujet, de nombreuses questions viennent à l'esprit : évaluez l'intérêt de ces questions et hiérarchisez-les de manière à clarifier le sens de votre travail. Quelle est la question fondamentale, quelle sont les questions qui s'ordonnent autour d'elle ?

Une problématique est un ensemble de questions reliant des mots-concepts. Il convient de définir ces mots-concepts à l'aide d'ouvrages de référence en indiquant les inflexions que vous donnez à leur définition en fonction du terrain auquel vous êtes confronté et des hypothèses que vous avancez. Expliquez comment vous comptez y répondre, présentez votre plan en fonction des questions que vous vous êtes posées.

4. Choisissez votre type de mémoire

A ce niveau on peut différencier deux grands types de mémoire de Master :

- 1- Mémoire rationalisation d'une pratique : dans ce cas l'étudiant part d'une expérience pratique, « personnelle ou collective dans le cadre de ses études en conception architecturale et urbaine. On peut admettre également que cette expérience soit de nature extra-scolaire quand elle a un rapport avec le projet et la pratique de l'architecture. Le mémoire élaboré dans cette optique implique aussi qu'il y ait un travail d'élaboration rationnelle de cette pratique. Il s'agit d'analyser de façon critique le processus expérimenté et de s'interroger sur son observation : pré-supposés de départ, définitions explicites et implicites, critères de choix des outils et des méthodes, clarification des résultats obtenus. »
- 2- **Mémoire état de la question** : dans ce cas, l'étudiant fait part d'un grand nombre de lectures théoriques sur la manière de poser le sujet, de le décrire et de le questionner. Le piège méthodologique est souvent d'embrasser trop large. Aussi la solution est souvent de restreindre l'espace théorique balayé par l'étudiant et de l'enraciner dans quelques exemples tangibles.
- 3- **Mémoire empirique :** dans ce cas, l'étudiant réalise un travail de terrain après avoir délimité les questions qu'il souhaite poser. Il fait un reportage photo à des heures diverses, des temps hebdomadaires, mensuels ou annuels distincts de façon à appréhender le sujet dans ses transformations. Il part interviewer des personnes de référence sur le sujet à l'aide d'un guide d'entretien préparé (et non d'un micro trottoir). Il peut aussi réaliser des observations à l'aide d'une grille d'observation préalablement préparée. Il produit des **documents originaux** sur le terrain qu'il a étudié : cartes, observation, dessins, documents, statistiques. Le problème méthodologique est bien souvent inverse du précédent, il s'agit d'élargir le point de vue pour faire apparaître les enjeux théoriques par-delà l'étude de cas.
- 4- **Mémoire expérimentation:** il s'agit dans ce cas de rendre compte d'une expérimentation. Cette démarche est assez proche de la rationalisation d'une pratique qui peut être considérée comme une expérimentation au sein d'une structure professionnelle (in situ). Il s'agit ici plutôt d'un exercice utilisant les outils constructifs et/ou numériques dans une situation contrôlée et reproductible prenant modèle sur les essais en laboratoire (in vitro).

Dans les quatre cas, l'étudiant fait part en conclusion des perspectives ouvertes par son mémoire et qui renforceront le traitement de la question à l'avenir. Le mémoire idéal serait en fait celui qui nous ferait mesurer le chemin que nous avons parcouru pour notre connaissance du sujet mais qui ne clôt pas cette recherche, qui l'ouvre sur d'autres horizons. Le plus souvent il est nécessaire dans tout mémoire en architecture de faire un état des lieux ET de s'appuyer sur une re-connaissance d'un terrain défini, de recourir à une enquête de terrain, à l'expérience empirique ou à un minimum d'expérimentation, le tout est de savoir quelle importance celui qui écrit donne à chaque approche.

5. Il faut acquérir les instruments techniques

Les techniques de gestion d'un projet d'architecture et d'un projet de recherche sont comparables même si elles ne sont pas identiques. L'acquisition d'une boîte à outils, une solide construction conceptuelle, la prise en compte de principes complexes (de réalité, d'usage, d'esthétique, de virtualité, etc.), la gestion des temps et des espaces comme stratégie, sont autant d'éléments communs que l'étudiant en architecture a intérêt à exploiter.

Le carnet de bord

Il faut tenir un carnet de bord, apprendre à le conserver, y revenir si on l'a abandonné. Un carnet de bord est l'interlocuteur le plus proche que l'on peut avoir, il permet de tester une expression encore maladroite, une idée encore fugace, un point de vue pour une image, une remarque passagère de votre tuteur ou d'un autre étudiant ou un dessin encore insatisfaisant. Pour peu qu'il soit tenu régulièrement, il est une mémoire pour le travail de demain et un témoin d'interrogations que vous développerez dans votre carrière.

Essayez d'y noter les phrases ou les paragraphes que vous jugez significatifs ou pertinents, ainsi que leurs références sous une forme bibliographique « propre », de façon à vous éviter des recherches futures.



Commencer par l'état de la question

Il s'agit de situer le sujet choisi pour le mémoire. L'étudiant doit montrer au lecteur que sa problématique ne tombe pas du ciel, mais qu'elle émane de lectures, de commentaires et de réalisations qu'elles soient contemporaines ou plus anciennes. C'est à cette étape qu'il doit faire part de ses références architecturales et urbaines dans sa problématique, il doit être prêt à les énoncer de la façon la plus claire possible, non pas pour s'obliger à appliquer des préceptes, mais toujours pour interroger, questionner, problématiser ce qui a été écrit. En présentant ses sources de réflexion, l'étudiant souligne sa dette à des auteurs référents ou même à quelques-uns de ses pairs et indique sa maîtrise du sujet. Il faut au plus tôt un paragraphe simple, historiographique ou non, pour pointer les pistes de recherche que va parcourir l'étudiant, afin de modestement participer au débat et poursuivre le questionnement posé par ses prédécesseurs.

Le terrain

« La condition à laquelle la visibilité se rapporte n'est pas la manière de voir d'un sujet : le sujet qui voit est lui-même une place dans la visibilité, une fonction dérivée de la visibilité... Si les architectures, par exemple, sont des visibilités, c'est parce qu'elles ne sont pas seulement des figures de pierre, c'est-à-dire des agencements de choses et des combinaisons de qualités, mais d'abord des formes de lumière qui distribuent le clair et l'obscur, l'opaque et le transparent, le vu et le non-vu »

Gilles Deleuze, Foucault, Minuit, 1986

Bien entendu, il n'existe pas une et une seule bonne méthode. Mais on peut dire de façon concise que l'objet d'étude est exploité, mobilisé et étudié par l'observation, l'enquête et l'expérience personnelle. L'observation permet de montrer, l'enquête de faire parler, l'expérience personnelle de partager la vie d'un acteur (architecte, paysagiste, constructeur, commanditaire, usager, gestionnaire, écrivain).

L'observation peut être réalisée de différentes manières qui toutes concourent à former le regard de l'étudiant en architecture. Elle tend à rendre visible et compréhensible ce qui ne l'est pas de façon évidente, c'est pour cela que nous pouvons parler d'une éducation du *Regard* qui comporterait l'utilisation de tous les sens : la vision, bien certainement, mais aussi l'ouïe et l'odorat, et parfois dans une moindre mesure le toucher et le goût. Les supports de l'observation sont multiples : relevés, dessins, croquis, cartes, photos, vidéos, enregistrements audio. L'observation doit rendre compte des espaces, des points de vue (au sens spatial du terme), de la profondeur de champ (au sens photographique), des temps journaliers (matin, midi, soir, nuit, etc.), semainiers (jours normaux, jours fériés, jours de week-end), annuels (saisons, vacances, etc.).

Toujours se rappeler que l'espace est reformulé par le ou les temps.

L'enquête n'est pas limitée aux questionnaires, mais elle peut procéder d'entretiens ouverts ou thématisés avec un concepteur, un usager, un gestionnaire, un politique. On peut dans certains cas faire parler les archives, consulter des entretiens faits par des journalistes, exploiter des films ou utiliser des romans; la méthode d'enquête est alors plus indirecte, mais toujours valable. A condition de prendre certaines précautions, on peut enregistrer tous les entretiens, prendre des notes, ou les deux à la fois.

L'expérience personnelle implique la participation de l'enquêteur à sa propre enquête. Elle est délicate car il doit être capable de se **distancier** de son vécu, de ses valeurs personnelles et ne pas être trop subjectif mais elle peut être très riche en donnant l'épaisseur humaine nécessaire.

La présentation du terrain dans le mémoire ne doit pas trop s'étendre sur les détails et garder un aspect synthétique. Il est d'ailleurs conseillé que les détails figurent dans des annexes dont la fonction est justement de présenter des compléments d'information. Dans les annexes des versions différentes des cartes et croquis, l'intégralité d'un entretien ou d'une conférence, un film vidéo ou des enregistrements, des exemplaires de matériaux ou des supports olfactifs, trouvent bien évidemment toute leur place.

Mobilisez plusieurs méthodes, bien évidemment, à condition que, pour chacune d'entre elles, l'usage qui en est fait soit pertinent.

Avec votre directeur de mémoire, n'hésitez surtout pas à discuter de manière approfondie de la mise au point de la méthode ou des méthodes, à faire part de vos hésitations... avant de vous lancer sur le "terrain". Il peut, à cet égard être pertinent d'entreprendre quelques visites exploratoires sur le terrain, s'assurer par exemple que l'accès à un musée, une école ou un hôpital vous est autorisé ou bien que l'on supporte de se "promener" dans un quartier défavorisé ou une résidence huppée.

Trouver un "terrain" constitue précisément un moment important de la démarche. Il faut pour cela être réaliste et savoir envisager une enquête faisable : demandez-vous, par exemple, si vous pourrez entrer facilement dans la ville, l'institution ou l'agence que vous projetez d'étudier, quel est le temps que vous pourrez consacrer à cette investigation, qui vous pourrez effectivement rencontrer ou observer durant votre travail. Pour trouver ce "terrain" et des "contacts", n'hésitez pas à solliciter l'aide de votre entourage : famille, amis, autres étudiants, enseignants. Vous pouvez aussi y aller au courage, sans connaître les personnes mais en leur expliquant la demande de rendez-vous par votre recherche, vous serez surpris par le nombre de professionnels, surtout ceux ayant une longue expérience, et de leur capacité à parler de leurs travaux. Durant votre période de terrain, n'oubliez pas d'utiliser votre carnet de bord et d'y tenir un journal de terrain dont les extraits enrichiront votre mémoire.

6. Construisez un plan pour votre mémoire

Vous vous rendrez vite compte que votre première esquisse de plan va évoluer. Ne vous affolez pas, c'est normal. Il y a toujours une différence entre un plan vague établi au départ et ce que l'on adopte vers la fin du travail. C'est ce qu'on appelle le plan de recherche et le plan d'exposition : le plan de recherche est destiné à explorer des pistes dont on ne mesure pas encore l'importance, le plan d'exposition est destiné comme son nom l'indique à l'exposé final, quand on a fait le tri entre les idées et qu'on les a précisées.

N'hésitez pas à **soumettre votre plan** ou des chapitres à des regards extérieurs (à commencer par votre directeur de mémoire), mais aussi à vos camarades afin de pouvoir bénéficier de leurs remarques, suggestions, etc. L'enseignement mutuel est très profitable. Il vous permettra de vous rendre compte que vos camarades rencontrent des problèmes similaires, ce qui est déjà réconfortant. Mais avant de vous lancer dans l'écriture, ayez un plan à peu près solide : on ne modifie pas l'architecture d'ensemble au dernier moment. Au cours de votre rédaction, vous mobiliserez des illustrations, des coupures de presse ou des extraits d'émissions télé, des comptes-rendus, des statistiques, vous utiliserez des documents divers (ébauches de projet, courrier, p.v de réunions de conseil municipal ou de copropriétaires...) et citerez des personnes. N'oubliez pas, à chaque fois, de mentionner vos sources ! De même, n'oubliez pas d'utiliser les guillemets.

Il existe plusieurs types de plans. Ne vous forcez pas à en choisir un de façon trop formaliste, mais sachez qu'un bon plan a des parties distinctes, des titres et des sous-titres qui permettent de bien classer et présenter les idées. Dès que ces parties sont trop nombreuses, vous saurez qu'il faut le réorganiser. Si ces parties ne sont pas assez nombreuses, cela veut aussi dire qu'un travail de classement des idées et des informations est à faire. Sachez que l'introduction et la conclusion ne comptent jamais comme parties du plan.

Votre « bon » plan est celui dont chaque partie répond à une des questions que vous avez posées dans l'introduction. En l'établissant vous éviterez les redondances et les répétitions, vous ferez le bilan des impasses que vous reporterez en conclusion pour une exploration future. Une des façons d'organiser un plan est d'adopter un axe historique : passé, présent, avenir. On peut aussi adopter un axe constitué par des échelles qui s'emboîtent logiquement du plus petit au plus grand ou inversement. Un autre axe méthodologique peut consister à passer des idées les plus abstraites aux idées les plus pratiques ou appliquées, etc.

Enfin tenez compte d'une règle de bon sens : un plan en une seule partie ou un plan en dix parties ne sont pas des plans. S'obliger à établir un plan en deux, trois ou quatre parties maximum, c'est s'obliger à hiérarchiser ses idées et à les présenter de façon lisible. Le même principe s'applique aux sous-parties. Une astuce méthodologique est de créer trois parties avec chacune trois sous-parties et de vérifier qu'ainsi on a réussi à classer et ordonner ses idées et répondre aux questions de la problématique.

7. Lancez-vous dans la rédaction

Après la phase active de "terrain" puis celle de "digestion" de ce que vous avez pu acquérir, viendra le temps de la rédaction. Ne sous-estimez pas le temps nécessaire pour la rédaction : c'est toujours plus long qu'on ne le croit. Mais l'essentiel est de prendre **LA décision** d'arrêter la recherche à un moment donné et de se mettre à écrire, ce n'est souvent pas si évident que cela le semble. Quelle que soit la méthode que vous adoptez, prenez cette décision.

Mettez devant vous tout ce que vous avez réuni dans la première partie de votre travail et dites-vous : « qu'est-ce que je peux faire avec ce que j'ai déjà en main » ? Décidez de ce que vous conservez et de ce que vous écartez, de ce qui dans vos matériaux est remarquable et de ce qui se sera révélé infructueux, confirmez les pistes que vous avez suivies et abandonnez celles que vous n'avez pas eu le temps d'explorer. C'est cette rupture claire entre deux étapes qui vous permettra de mener votre mémoire à terme.

N'oubliez pas de toutes les manières que ce que vous avez écrit ne sera jamais perdu (à condition de classer systématiquement et de manière précise à la fois les fiches de lecture -avec les références- et ce que vous produisez...achetez des chemises pour le classement) : la bibliographie, les notes et enregistrements d'entretiens ou d'observation figureront en fin de mémoire, les premières esquisses de problématique serviront de base pour votre introduction. Il en est de même pour ce que vous aurez écrit dans votre journal d'enquête qui, bien utilisé, peut être un formidable outil d'élaboration théorique, ainsi qu'un réservoir de descriptions en tout genre.

Tâchez de rédiger directement au **propre** et non pas sous forme de brouillon. Un brouillon est plus difficile à corriger qu'un premier jet voulu dès le départ comme lisible. Veillez à avoir une frappe aussi correcte que possible, c'est-à-dire correspondant à une orthographe et à une ponctuation acceptables, cela vous évitera d'avoir à faire des corrections en catastrophe la dernière demi-heure. N'oubliez pas votre clé USB, elle est votre plus fidèle ami car elle seule vous permettra de récupérer les pages perdues lors d'une fausse manœuvre.

Il existe plusieurs méthodes d'écriture, chacun a la sienne. Certains mettent bout à bout des petits textes écrits précédemment et qu'ils insèrent dans leur plan. D'autres suivent leur plan et remplissent les parties. Il y a aussi ceux qui écrivent un long texte qu'ils subdivisent plus tard avec des sous-titres qui constitueront leurs sous-parties. Quelle que soit votre méthode, veillez à garder en tête cette méthode simple, dite de la règle de 3. Ne faites pas de longues phrases, préférez les phrases avec un seul verbe, évitez les paragraphes trop courts ou trop longs, les paragraphes de trois phrases sont en général plus compréhensibles et évitent les affirmations inexpliquées et trop brutales ou inversement les redondances et les répétitions.

8. Soignez la bibliographie

En architecture et urbanisme, la bibliothèque de votre école, celles du Centre George Pompidou, de la Cité de l'architecture et celle du Pavillon de l'Arsenal, les bibliothèques historiques de la Ville de Paris ou Lyon ou Marseille, celles d'autres villes de province, le Centre de documentation sur l'urbanisme situé dans l'Arche de la Défense) vous fourniront de bons matériaux de départ : revues, livres, compte-rendus d'exposition, fonds cartographiques ou photographiques. N'hésitez pas à les consulter en consacrant au moins une journée à chacun d'entre eux.

(http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=194

La bibliographie a pour objet de permettre au chercheur (et à son futur lecteur) de se représenter les différentes approches possibles d'un même objet. Cette étape doit lui permettre d'élaborer sa propre démarche à partir des connaissances acquises par ses prédécesseurs.

Voici schématiquement quelques étapes indispensables.

- Première étape : Repérer un (ou plusieurs) ouvrages (livres ou revues) sur le thème traité souvent grâce à votre directeur de travail. Le recueil systématique des références données par ces ouvrages constitue un premier point de départ : il faut donc lire les notes de bas de pages, les références en fin de volume et bien sûr la bibliographie de ces documents.

A ce stade, il recommandé d'agir avec méthode : par exemple se procurer un fichier pour classer les différentes publications. Procurez-vous un répertoire alphabétique où vous classerez par nom d'auteur, et au fil de votre travail, les références bibliographiques rencontrées. "

Ne pas oublier au passage, lorsque vous prenez des notes sur une publication, de bien tenir compte des règles de présentation des bibliographies (voir infra) : bien noter l'année, le numéro de la revue, les pages des articles.

Même si les articles en anglais ou en allemand, en coréen, espagnol ou arabe, vous semblent inaccessibles (pour des raisons linguistiques ou d'accès matériels), n'hésitez pas à les recueillir : peut-être trouverez-vous plus tard, une traduction, un auteur francophone qui s'y réfère, etc. Noter l'appartenance institutionnelle des chercheurs qui peut parfois vous conduire à un centre de documentation plus centré sur votre sujet.

- La seconde étape consiste à rechercher les auteurs repérés dans la première étape dans les fichiers de bibliothèque que vous fréquentez (voir infra p 19). Certaines revues notamment les plus académiques (Annales de la recherche architecturale, Annales de la recherche urbaine, Urbanisme, etc.) ont des tables périodiques (tous les 5 ans, 10 ans,..) n'hésitez pas à y rechercher aussi vos auteurs, à trouver les articles et dans ceux-ci de nouvelles références. Au bout d'un certain temps, vous trouverez toujours les mêmes auteurs, ce qui veut dire que vous aurez fait le tour du thème considéré.

Si un ouvrage important ne se trouve pas dans votre ville, n'hésitez pas à demander un prêt entre écoles d'architecture ou entre bibliothèques universitaires.

Maintenant que vous connaissez mieux votre domaine, vous pouvez faire un pas de plus dans votre recherche. A partir des auteurs que vous avez repérés, élaborez une liste de mots clés qui définissent votre objet comme thème d'étude faisant appel aux catégories du sens commun (exemple : transport-violence) et à des concepts théoriques (exemple : modernité architecturale-modernité sociale).

- Dernière étape : vous recherchez systématiquement dans les fichiers Matières des bibliothèques, dans les tables annuelles des revues et dans les systèmes de recherche bibliographique (voir infra) vos mots-clés et vos auteurs.
- Dernier conseil : Ne négligez ni l'actualité (Le Monde, Libération), ni les disciplines voisines (arts, ingénierie, construction, histoire, sociologie, anthropologie, économie, philosophie, histoire, etc...). En effet, des chercheurs de ces disciplines peuvent avoir déjà étudié votre objet à partir de leur paradigme.

Les normes de présentation bibliographiques

Quand vous présentez votre bibliographie, n'oubliez jamais d'ordonner vos références. Comment ? Par ordre **alphabétique** des noms d'auteurs. Rien n'est plus désagréable qu'un travail de recherche des sources correct mais très mal présenté. Le logiciel Zotéro (freeware) peut vous être utile pour gérer votre base de données bibliographiques : http://www.zotero.org/. On doit compléter la bibliographie par une liste répertoriant l'iconographie qu'il s'agisse d'images, de cartes, et de dessins.

On retiendra les normes suivantes qui correspondent aux standards de l'édition actuelle.

Pour les livres (attention à l'ordre alphabétique):

Choay Françoise (1992), L'allégorie du patrimoine, Seuil, 276 p.

Davis Mike (2006), Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global, Paris, La découverte, 250 p.

Hall Edward T. (1978), *La dimension cachée* (titre original The Hidden Dimension en 1966), Seuil, 254 p.

Koolhaas Rem (2008), New-York Délire, un manifeste rétroactif pour Manhattan, Éditions Parenthèses

Lynch Kevin (1960), *The Image of the City*, MIT Press, Cambridge, (traduit en français sous le titre L'image de la ville), 232 p.

Piano Renzo, La désobéissance de l'architecte (2009), Arléa, 180 p.

Pouillon Fernand (1964), Les pierres sauvages, Seuil, 232p.

Zevi Bruno (1959), Apprendre à voir l'architecture, Minuit, 190 p.

Pour un livre à plusieurs auteurs :

Castex J., Depaule J.Ch., Pannerai Ph. (1977) Formes urbaines, de l'îlot à la barre, Parenthèses, 196 p.

Deleuze G. et Guattari F. (1980) Mille plateaux, Minuit, 645 p.

Fuga Guido, VIANELLO Lele, Pratt Hugo (1997-2009), Venise, Itinéraires avec Corto Maltese, Casterman, Paris, 160 p.

Lemoine B. et Rivoirard Ph. *Paris, la ville et l'architecture des années 30*, (1987), Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 312 p.

Pour un livre avec un auteur principal et d'autres auteurs :

Farhat Georges (textes réunis par), Les années 60, hic et nunc, architecture, urbanisme, paysage, Ensa de Versailles, 2010, 221 p.

Lévy J. et Lussault M. (sous la direction de) (2009), *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.

Pour les chapitres d'un ouvrage :

Halbwachs Maurice (1932), « Chicago, Expérience ethnique » in Grafmeyer et Joseph, *L'école de Chicago*, Flammarion.

Linhart Danièle (1996), "Le droit de s'opposer, le droit de proposer" in Meynaud Hélène-Yvonne, Les sciences sociales et l'entreprise, Paris, La Découverte, Textes à l'appui, pp. 138-149.

Pour les articles :

Lefranc Clément (1963), "Tubes et tubes : l'expression musicale dans une usine de construction de tuyaux", *Sociologie du travail*, vol. XXVI, n° 2, pp. 83-92.

Pour un entretien :

Mangin David (2006), *Le flux, l'architecture et la ville*, entretien, Flux n°63-64, janvier-juin, p. 89-99

Pour les sites internet :

Ministère de la Culture et de la Communication, Le Grand Pari, *Lecture transversale de la consultation au travers des dossiers thématiques, http://www.legrandparis.net/dossiersthematiquesdetail/62* consulté le 28/02/2011.

Pour un film:

Lang Fritz (1927), Metropolis, MK2

Pour une chanson:

<u>Simon and Garfunkel</u> (1970) *So Long, Frank Lloyd Wright*, sur l'album "<u>Bridge over Troubled Water</u>", CBS

Pour les crédits image :

Corel MegaGallery from <u>Corel Corporation</u> <u>http://www.corel.com</u>, p. 23 en haut Musée d'archéologie et d'ethnologie de l'université Simon Fraser, photo Brian Hayden, p. 23 en bas

Pour les cartes :

INSEE, IGN, DDE, Unité urbaine de Chartres: expansion urbaine, 2010, p. 58

En règle générale, quand vous n'arrivez pas à identifier l'auteur, vous devez le classez soit sous « Collectif » (quand il y a plusieurs auteurs de parties et de sous-parties : par exemple les actes d'un colloque ou un livre de critique architecturale ou un numéro spécial de revue) ou sous « Anonyme » (quand il s'agit d'un document à caractère semi-officiel : par exemple un rapport d'expertise, une enquête statistique ou un document juridique).

Les documents dont le titre est en langue étrangère doivent être rapportés en caractères latins avec mention (entre parenthèse) de la langue d'origine et, en plus de tout autre document, du lieu d'édition.

Ne pas oublier d'indiquer vos propres dessins, photos, cartes sous « travail de l'étudiant » ou « fait par l'auteur ».

Ordonnez toujours vos références par ordre alphabétique d'auteur.

9. Veillez à la forme du mémoire

Les mémoires de master en architecture font, en règle générale, entre 50 et 70 pages A4, bibliographie, illustrations et annexes comprises. Un volume minimal de 35 pages rédigées équivaut donc à 52500 signes espaces non compris (pour compter utiliser le menu Outil et Statistiques sur un logiciel Word).

Sur votre traitement de texte (Word est le logiciel le plus courant, OpenOffice est aussi très performant), utilisez un interligne de

1,5. Pour ce qui concerne la police de caractère, choisissez du 12 pour le corps du texte, du 10 pour les notes ou éventuellement les citations. Il est par ailleurs souhaitable d'utiliser les polices "Times "ou "Times New Roman". N'oubliez pas de numéroter les pages.

A la fin de votre rédaction, vérifiez soigneusement l'orthographe et la syntaxe. N'hésitez pas à faire relire votre texte par quelqu'un qui maîtrise l'orthographe. N'oubliez pas que tous les logiciels de traitement de texte modernes ont une fonction " orthographe ". Il est question que l'école mette à votre disposition des logiciels de correction orthographique et grammaticale en libre-service.

Lorsque des entretiens ont été réalisés, du matériau d'enquête recueilli, des traitements de forme, statistiques ou photographiques effectués, il convient de mobiliser les éléments les plus significatifs dans le corps du mémoire (et non pas de les rejeter systématiquement en annexe) ou sous forme d'encart. Il convient par ailleurs de dire qui parle lorsque l'on restitue du matériau d'entretien.

N'oubliez pas de mettre des guillemets à chaque fois que vous faites une citation.

Ceci est important : tout d'abord, pour rendre à César ce qui appartient à César (il n'est pas admis de s'approprier le discours d'Autrui sans le citer) et ensuite pour bien préciser qui parle. Ceci protège l'autre auteur et vous protègera : il n'est rien de plus inconfortable que retrouver un dessin que l'on a passé des heures à réaliser ou un paragraphe qui synthétise toute une pensée dans le travail d'un autre sans que celui-ci vous cite.

Les citations d'entretiens ou les longues citations extraites d'un texte peuvent être mises en retrait de la marge habituelle (1 cm) ou éventuellement mises en italique et encadrées.

La structure est généralement de ce type :

Le mémoire obéit à un minimum de règles pour la mise en forme. L'impression se fait en A4 uniquement en recto. Il est possible, voire même recommandé dans certains cas, de recourir à des cartes, des images, des photos, ou à d'autres documents, qui viendront soutenir utilement votre démonstration. Les cartes peuvent être imprimées en A3 si besoin est.

a. Couverture

Y faire figurer les éléments suivants : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris Val de

Seine

Master en architecture, titre du mémoire, nom et prénom du candidat, directeur de mémoire.

Le titre retenu pour votre mémoire ne doit pas être trop prétentieux et il doit indiquer clairement l'objet de votre sujet.

Il est préférable de le réaliser en deux parties, une qui stipule le thème général et une autre qui donne un sens précis, personnel, à cette thématique. De toute façon, vous changerez peut-être de titre pendant votre travail, l'important est d'atteindre un titre parfaitement lisible mais surtout significatif vers la fin. C'est pour cela que l'on dit souvent que le titre est trouvé en dernier même si dès le début il faut en avoir un de provisoire.

b. Introduction

Il s'agira de présenter l'objet de recherche, la problématique, la méthodologie et le plan. Il est possible également de présenter la méthodologie sous forme d'encarts ou de le faire juste après l'introduction.

La présentation de la méthodologie doit comprendre les indications suivantes : calendrier de la recherche, énumération et description précise des méthodes utilisées (documentation, observation, entretien...), choix du terrain. Si vous avez réalisé des entretiens, en indiquer le nombre, la durée et le mode de sélection. Indiquer les difficultés rencontrées et la manière dont vous les avez résolues ou non.

c. Développement

Il comprendra deux ou trois parties avec un enchaînement logique.

Le découpage en parties, sous-parties... facilite la lecture. Dans ce cas, il n'existe pas d'orthodoxie : on peut utiliser la numérotation française classique (chapitre I, paragraphe, A,

a, ...) ou américaine (1., 1.1., 1.1.1., etc.).

Les titres doivent être le plus parlant possible pour donner une première indication des résultats.

Ne pas oublier de commencer chaque chapitre par une introduction et de le terminer par une conclusion partielle, reprenant les principaux résultats acquis dans le chapitre.

d. Conclusion

Il est possible, après avoir résumé les principaux apports de l'étude, de restituer l'itinéraire de recherche (restructuration des hypothèses, difficultés rencontrées, pistes laissées en plan...) avant d'ouvrir sur des considérations plus générales et des questionnements à poursuivre au futur dans d'autres cadres.

e. Bibliographie

N'indiquer, en références bibliographiques, que les textes que vous avez lus et dont vous vous êtes servis, même si ce n'est qu'en partie.

Dans le corps du texte, la référence à un auteur peut se gérer soit à l'américaine soit par renvoi en notes de bas de page (cf. ci-après le paragraphe "notes et renvois"). La première solution est la plus couramment utilisée aujourd'hui.

Il vaut mieux citer la première édition d'un ouvrage et non celle de l'édition que vous avez consultée ; c'est seulement dans la bibliographie finale que sera indiquée l'édition consultée.

La bibliographie finale sera rangée par ordre alphabétique d'auteur. Il vaut mieux éviter les bibliographies par chapitre, thème ou par type de publication (ouvrages, articles, rapports) car il est souvent difficile de retrouver rapidement le texte recherché. Peut par contre figurer à part la liste des documents inédits que vous avez pu consulter sur place, dans les institutions étudiées...

Attention à orthographier correctement les noms des auteurs. Mettez le nom de l'auteur en lettres capitales, puis son prénom, puis l'année de publication, le titre de l'ouvrage, le lieu d'édition dans cet ordre.

Ordonner les différents textes par ordre alphabétique de noms d'auteurs.

f. Annexes

On y trouve la ou les grille(s) d'entretien intégrale(s), le questionnaire, le guide d'observation, des éléments pour caractériser la population enquêtée, des statistiques (issues de l'enquête notamment si le matériau le permet)... Ces annexes ne doivent pas être trop volumineuses et, outre la grille d'entretien, le questionnaire, etc., il ne faut retenir que des documents essentiels pour la bonne compréhension du mémoire ou pour l'administration de certaines preuves.

Notes et renvois

Répétons-le : lorsque l'on cite un auteur, il importe de ne pas oublier les guillemets. Il faut ensuite indiquer le n° des pages d'où l'on a extrait la citation.

Résumé et mots-clés :

Plusieurs tuteurs exigent que vous réalisiez un petit résumé de deux paragraphes et que vous choisissiez cinq ou dix mots-clés pour situer votre travail. L'exercice est intéressant bien que facultatif, il est recommandé de les placer en début de mémoire.

10. Préparez la soutenance du mémoire

La décision de soutenir relève du directeur du mémoire s'il considère votre travail suffisamment avancé donc "soutenable". Placée sous l'égide de trois enseignants, dont l'un au moins est étranger à votre travail, la soutenance d'un mémoire dure environ une demi-heure à trois quart d'heure. Cet exercice public vient couronner votre travail personnel. N'oubliez pas que votre prestation fait partie intégrante de ce qui est soumis à évaluation (savoir défendre ses résultats, à condition de savoir accueillir la critique et de ne pas être trop obtus...).

D'une durée moyenne d'une demi-heure, une soutenance s'effectue en trois temps :

- un exposé du candidat (dix minutes à un guart d'heure environ, mais pas plus)
- les commentaires des membres du jury (dix minutes à un quart d'heure par membre)
- la réponse du candidat et une discussion libre avec le jury : une vingtaine de minutes.

Le jury appréciera notamment une vision claire du problème posé et de ses enjeux, la capacité du candidat à resituer le sujet dans un champ plus vaste de problématique, l'aptitude à argumenter, à défendre un point de vue. Il pourra également apprécier un recul théorique ou méthodologique amenant éventuellement le candidat à relativiser ses résultats (sans pour autant se dévaloriser complètement).



Voici un plan possible pour un exposé :

1- Description de la recherche

- Quel est le sujet ? Quelle (s) question (s) vous êtes-vous posés ? Pourquoi ce sujet vous a semblé important ? (par rapport à quelles recherches antérieures, à quelles situations politiques ou sociales, quel débat théorique).
- Qu'avez-vous voulu montrer ? (essayez d'être très clair) Quels sont les moyens que vous avez utilisé pour votre démonstration ? Quelles ont été vos difficultés ? Il peut être judicieux de faire un récit rapide des conditions d'enquête. En effet, celui-ci permettra à votre lecteur d'apprécier la qualité du matériel recueilli, et de se faire une idée plus précise du lieu d'où vous parlez.

2- Un bilan du travail réalisé et les perspectives envisageables

- Toutes les hypothèses de cette recherche ont-elles vraiment été vérifiées ? N'y avait-il pas de présupposés théoriques ou méthodologiques qui ont pu fausser un peu le point de vue ?
- Quelles sont les autres questions que cette recherche permet de poser ? Comment, par quelles méthodes, faudrait-il alors répondre à ces questions? Comment pourrait-on prolonger ce travail ? L'améliorer ?

Pour préparer cet oral le mieux est de rédiger "un texte à dire" et de bien le connaître avant de soutenir. Mais ne le lisez surtout pas, et encore moins ne le récitez pas, surtout avec une lenteur exaspérante. Ce texte sert seulement de filet de secours lors de l'exposé. Il n'est pas déconseillé de préparer quelques documents significatifs à montrer pour justifier votre propos (images, photos, cartes. extraits d'entretiens...).

Notez, par écrit, les questions et remarques adressées par les membres du jury : il n'est pas facile de tout se remémorer au moment de répondre ! N'ignorez pas ces remarques, ne les prenez pas non plus trop à cœur, seuls les travaux valables supportent une critique éclairée. Soyez réactif et discutez en montrant que vous avez compris le sens des remarques. On dit généralement que c'est quand les membres du jury commencent à discuter entre eux que c'est « gagné ».

Au terme de cette soutenance, le jury vous attribue une note et vous conseille éventuellement sur votre travail futur.

POUR EN SAVOIR PLUS

Beaud S. et Weber F. (2003) *Guide de l'enquête de terrain*, Paris , La Découverte Quivy R. et Van Campenhouldt L. (2006) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod

Verdier Th (2009) *Guide pour la rédaction du mémoire en architecture,* Montpellier, éditions de l'Espérou

Crédits photo:

Bertrand Mignou, ENSAPVS, 2004, 2006, 2007, 2010, 2011

Annexe 1 : Les étapes semaine par semaine

Semaine 1

Questions générales, Projet et mémoire, séminaire et mémoire, mémoire de recherche. Est-il utile d'écrire en archi ou bien peut-on s'en remettre à des écrivains publics? Au-delà de l'utilité pratique faire la preuve de sa capacité critique

Semaine 2

Choisir son sujet, choisir son directeur de mémoire, le carnet de notes : Du bon usage du directeur de mémoire

Semaine 3 et 4

Faire l'état de la question, commencer à établir sa bibliographie : Pour écrire, il faut lire, promener son regard et son oreille, respirer les odeurs être curieux de tout. Tout n'est pas dans Google et Wikipédia n'est pas l'évangile.

Semaine 5

Repérer la question fondamentale, les questions secondaires et les questions à écarter. Une problématique est autant une série de questions hiérarchisées à inclure (et d'hypothèses à vérifier) que de questions (et d'hypothèses) à écarter pour un moment.

Semaine 6, 7, 8, 9, 10

Etablir un plan d'action, investir son terrain, rencontrer, observer, enquêter, participer

Semaine 11.

Créer un plan d'exposition compréhensible et détaillé

Semaine 12, 13 Rédiger 1,

Ecrire, illustrer, copier, citer, sauvegarder, iconographie et internet, La règle de 3, les règles de base : La clé USB est encore le meilleur ami de l'étudiant comme de l'architecte-diplômé

Semaine 14

Rédiger 2, du bon usage du mode plan de la génération de sommaire et de l'index, grammaire et orthographe, notes de bas de page, formats, page de garde et titre : Où on apprend que souvent on trouve son titre le plus percutant vers la fin de la rédaction

Semaine 15

Se relire, le correcteur orthographique, restructurer son introduction autour de la question principale, restructurer sa conclusion autour des questions que l'on n'a pas pu traiter cette fois-ci. Utilisez le point d'interrogation à bon escient, mais utilisez-le!

Semaine 16

Rédiger un petit résume d'une page (3 paragraphes maximum), soutenir, c'est-àdire présenter son travail en quinze minutes, passer du document Word à Powerpoint sans tout refaire, mais ne pas s'en tenir à Powerpoint, entendre les critiques et non seulement les écouter, montrer comment il est possible de les intégrer dans votre démarche à l'avenir

Annexe 2 : Qu'est-ce que le mémoire recherche ?

Attention: Le mémoire « recherche » ne concerne pas tous les étudiants mais seulement ceux qui ont l'intention, à la fin de leur cursus ou pendant leur vie professionnelle, de s'engager dans la voie d'un doctorat en architecture. Il est l'objet d'un choix volontaire de l'étudiant à l'initiative ou avec le soutien de son enseignant de projet ou de séminaire.

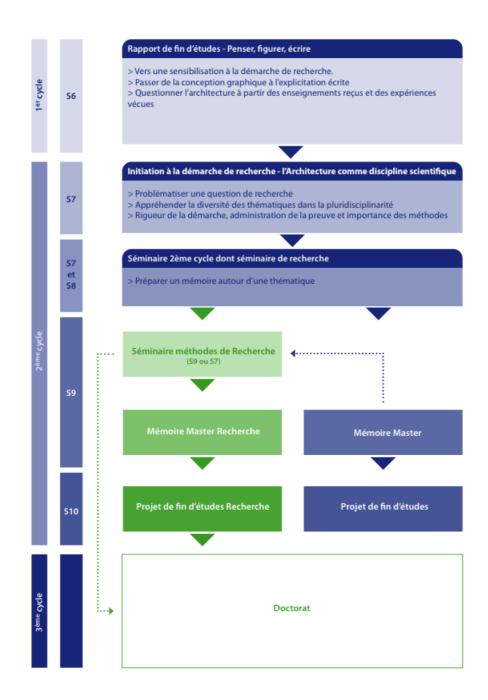
Le mémoire mention recherche correspond à des exigences particulières en termes de qualité et de rigueur scientifique. Il est soutenu auprès d'un jury spécifique composé d'enseignants professionnels, docteurs et habilités à diriger des recherches (HDR). Il s'inscrit dans un parcours normal du programme de master qui contient un séminaire de recherche (72h), mais en sus, de cette formation habituelle, il suppose un séminaire de méthodes de la recherche (28h).

La soutenance, avec succès, d'un mémoire mention recherche accompagne la soutenance d'un PFE Recherche.

Elle facilite la présentation et l'inscription d'un projet de recherche doctoral dans une université en convention avec l'Ecole, à ce jour l'Ecole Doctorale 395 de Paris X Nanterre :

http://www.uparis10.fr/7S/0/fiche.defaultstructureksup/&RH=rec_etu).

Une autre filière est en préparation avec l'université Paris-VII Diderot dans le cadre du regroupement PRES Paris-Cité. A noter que cet itinéraire recherche est, à ce jour, en débat à l'école et sera soumis à son conseil scientifique (CS).



Annexe 3 : Définition des domaines d'étude, extrait du programme ENSAPVS

Unité d'Enseignement de Projet – UE-P

L'enseignement du projet en 2^e cycle a pour objectifs de permette à l'étudiant d'affiner ses outils conceptuels en les confrontant à de nouvelles échelles de complexité, d'être capable d'énoncer clairement une problématique, un point de vue, une "idée", de pouvoir la développer en méthodes, en matérialité ou en représentation et communication.

L'élaboration du projet à partir d'une problématique, d'un programme, et d'une prévision fait intervenir une multiplicité de composantes qui contribuent par leur connaissance et leur prise en compte à la complexification des systèmes proposés. La maîtrise de ces composantes participe à la maîtrise et à la justification globale du projet.

L'étudiant doit donc démontrer sa capacité à choisir, hiérarchiser, intégrer, composer, gérer, assembler, les multiples données, transitions et interfaces spatiales et techniques du projet.

L'apprentissage de cette maitrise se construit <u>autour du projet</u> architectural ou urbain, au sein duquel les disciplines associées et croisées consacrent une part de leur enseignement dans le cadre d'un travail pédagogique partagé (Conciliation de savoirs et de recherches). Ce travail de projet qui alterne des périodes d'action et des périodes de réflexion permet de développer l'acquisition d'une pensée raisonnée où art et technique sont étroitement associés.

L'enseignement de la pratique du projet s'inscrit dans les quatre domaines d'étude développés ci-dessous.

En choisissant de croiser au moins deux domaines d'étude sur les quatre proposés, l'étudiant est assuré d'entrevoir une préfiguration des pratiques de l'architecture.

Domaine d'étude 1 : "Grande échelle des établissements humains – Ville /Territoires.",

domaine où les sciences humaines et sociales sont doublement convoquées pour tenter de dire quel est l'état de nos sociétés et des groupes qui la composent et vers quelles autres situations elles se meuvent, et pour orienter les réflexions architecturales et urbanistiques dans des voies ouvertes à l'innovation, respectueuses des modes de vie.

Les projets proposés sont développés à plusieurs échelles dont celle de l'édifice afin d'affirmer l'approche architecturale du domaine. Le projet sera l'illustration d'une compréhension de la question des échelles, des territoires, des paysages et de leurs rapports aux villes, à l'espace public et, des notions de polarité, de mobilité, d'intensité. Il proposera l'établissement d'un principe urbain et de ses règles.

Le temps de l'analyse est l'occasion pour l'étudiant, d'une part de restituer les échelles spatiales et temporelles d'un contexte territorial et urbain, d'autre part d'établir un inventaire de structures urbaines remarquables.

L'analyse s'appuiera sur des cours ou des conférences explorant les questions de réseaux, mixité programmatique, systèmes (urbains) et règles (esprit des lois), économie urbaine, techniques au sens large.

Domaine d'étude 2 : "Matérialité de l'édifice – Forme/Usage/Technique.", domaine où l'ingénierie du projet se confronte au génie des lieux ou à celui de l'édifice, à l'art, aux technologies, matières et matériaux, aux différentes mises en œuvre, dans des perspectives environnementales, de pérennité et de développement durable, pour révéler une "écriture "personnelle.

Une première phase de développement des projets proposés dans ce domaine d'étude posera la question des matériaux, de leur fabrication, de leur mise en œuvre, de leur pérennité, comme susceptible de générer le projet et mettra en question les rapports entre les dimensions esthétiques et les valeurs d'usage. La seconde phase se concentrera sur la maîtrise d'un édifice capable de gagner une présence à l'échelle urbaine ou territoriale. La pertinence des propositions sera évaluée en fonction des valeurs symboliques, fonctionnelles et techniques.

Domaine d'étude 3 : "Patrimoine - Reconversion – transformation", domaine où se spécifient les recours différenciés à l'histoire, où la discipline se confronte au patrimoine, à la ville existante et à leurs évolutions dans toutes leurs dimensions, au regard de l'évolution des pratiques et de la production architecturale.

Les projets sont proposés sur la base d'un approfondissement des connaissances de l'histoire des édifices et des sites. Les projets rechercheront des contextes permettant des propositions inventives et expérimentales, par l'introduction de nouveaux usages, de nouveau matériaux et de nouvelles techniques. Quelles réponses apporter au thème "construire dans le construit "à l'échelle d'un édifice ou à l'échelle d'un "morceau de ville"?

Domaine d'étude 4 : "Processus de conception – Méthodes et supports théoriques", domaine rassemblant références, théories, doctrines et méthodes, où dialoguent et s'affrontent simultanément lectures de phénomènes de société, histoire et théories de la discipline, déjà constituées, ou en cours de formulation, pratiques expérimentales, intellectuelles et de savoir.

A partir d'hypothèses et de lectures spécifiques de phénomènes de société, les projets proposés dans le cadre de ce domaine d'étude tentent d'apporter leur contribution à des théories, qu'elles soient déjà constituées ou en cours d'élaboration. Avant d'énoncer leur projet les étudiants procèdent à une analyse de traités ou de projets ayant marqué l'histoire de la composition architecturale.

Organisation des enseignements

Les domaines d'étude (DE).

Il est apparu indispensable de "problématiser" l'ensemble de l'enseignement en second cycle, afin de construire des axes d'orientation sur lesquels l'étudiant pourra se positionner. Cela conduit à identifier la constitution d'un corpus organisé autour de domaines d'étude, de manière à structurer les compétences pédagogiques et les enseignements en fonction de ces domaines tout en maintenant entre ces domaines une lisibilité transversale. Ces domaines d'études sont issus d'une réflexion sur les lieux, pratiques et métiers de l'architecture.

Ces domaines d'étude installeront en leur sein l'interdisciplinarité nécessaire à la pédagogie et à la recherche en architecture. Ils favoriseront les interactions entre enseignements en développant des thématiques ayant trait aux questions de l'époque. La mise à jour régulière des composantes thématiques sera effectuée en relation avec le Conseil scientifique de l'école.

Les domaines d'étude permettent d'orienter et d'approfondir les questions posées dans le cadre de l'enseignement du projet architectural et urbain. Ils visent à organiser et à structurer les apports de connaissance comme le développement d'outils et de méthodes (d'exploration, d'analyse, et d'application), dans des mises en œuvre projectuelles et expérimentales. Ils permettent d'organiser une offre pédagogique diversifiée, en laissant le champ ouvert aux parcours personnels des étudiants.

Les domaines d'étude structurent au travers de thématiques spécifiques les enseignements du projet, des séminaires et le mémoire, lls cadrent et alimentent les PFE. Ces domaines sont articulés avec les laboratoires de recherche de l'école et les doctorats en préparation.

Les domaines sont animés par des groupes d'enseignants rassemblés par des domaines d'excellence ou d'intérêt communs. Tous les enseignants du 2^{ème} cycle participent d'un domaine.

Compte tenu de l'expertise de ses enseignants, l'école de Paris Val-de-Seine a retenu quatre domaines d'études qui structurent son programme pédagogique dès le premier semestre du 2^{ème} cycle rendant l'offre de formation lisible tant pour la communauté enseignante que pour celle des étudiants. Ces domaines d'étude sont :

Domaine 1 : Grande échelle des établissements humains – Ville /Territoires.

Domaine 2 : Matérialité de l'édifice - Forme / Usage / Technique.

Domaine 3: Patrimoine - Reconversion / transformation.

Domaine 4 : Processus de conception – Méthodes et supports théoriques.

L'étudiant a pour obligation de croiser au moins deux domaines d'étude (sur quatre semestres) dans son enseignement de projet. Il doit obtenir l'ensemble des cours théoriques des quatre domaines d'étude. Il aura ainsi la garantie que sa formation répondra aux nécessités d'un approfondissement équilibré.